

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

Commande d'art public

PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Patchwork Public Art Collective

1420 Washington Blvd, Detroit, MI 48226,
United States

PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Eastside Neighborhood Alliance

9200 Gratiot Ave, Detroit, MI 48213, USA

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

*NDA-2026-
0044*

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

6 avril 2026

ÉMIS LE

13 février 2026

DROIT APPLICABLE

*État du
Michigan,
États-Unis*

Patchwork Public Art Collective LLC

Confidentiel — préparé pour Eastside Neighborhood Alliance.
Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

NDA-2026-0044

POUR SIGNATURE

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0044

PARTIES

*Patchwork
Public Art
Collective et
Eastside
Neighborhood
Alliance*

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

6 avril 2026

DURÉE

12 mois

DROIT APPLICABLE

*État du
Michigan,
États-Unis*

STATUT

Pour signature

EN BREF

La structure de cet accord

01

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

6 avril 2026

La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer

02

DURÉE

12 mois

La confidentialité survit à l'expiration

03

OBJET

Commande d'art public

Une commande de fresques murales sur cinq murs pour le corridor de revitalisation d'Eastside Neighborhood Alliance, conçue avec les résidents et peinte mur après mur tout au long de la saison.

04

DROIT APPLICABLE

**État du Michigan,
États-Unis**

Comté de Wayne, Michigan

05

PARTIES

Deux

Patchwork Public Art Collective et Eastside Neighborhood Alliance

01

Objet et contexte

Eastside Neighborhood Alliance dispose de cinq façades murales vacantes et sous-utilisées le long de son corridor de revitalisation, identifiées par une enquête auprès des résidents comme les sites prioritaires pour un investissement en art public — mais sans plan à ce jour sur ce qui y sera réalisé ni sur la manière dont les résidents seront consultés. Voici le plan pour concevoir et peindre les cinq avec le voisinage, et non simplement pour lui.

01

Préambule

L'enquête auprès des résidents menée par Eastside Neighborhood Alliance l'automne dernier a été sans équivoque : cinq façades murales précises le long du corridor, désignées par les résidents eux-mêmes comme les sites ayant le plus besoin d'investissement, et une nette préférence pour des œuvres reflétant l'histoire propre du quartier plutôt qu'un projet d'embellissement générique. Ce qui manque, c'est un processus permettant de passer de cette enquête à cinq fresques achevées avant le festival communautaire d'automne du corridor.

Patchwork Public Art Collective propose une commande de seize semaines organisant des séances de conception communautaire pour chaque mur avant qu'un coup de pinceau ne soit donné, puis peignant les cinq fresques en séquence tout au long de l'été, pour aboutir avant la date du festival. Les sections suivantes présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE**

Patchwork Public Art Collective

PATCHWORK PUBLIC ART COLLECTIVE LLC ·
EIN 38-2947103

1420 Washington Blvd, Detroit, MI 48226,
United States

**commissions@patchworkpublicart.com · +1
313 555 0129 · patchworkpublicart.com**

**PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE**

Eastside Neighborhood Alliance

EASTSIDE NEIGHBORHOOD ALLIANCE, UNE
ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF 501(C)(3)

9200 Gratiot Ave, Detroit, MI 48213, USA

**programs@eastsideneighborhood.org · +1
313 555 0187**

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela comprend, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Patchwork Public Art Collective et Eastside Neighborhood Alliance sont en discussions concernant l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi

protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. Recours et mesures injonctives

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État du Michigan, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Wayne, Michigan

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR PATCHWORK PUBLIC
ART COLLECTIVE

Patchwork Public Art Collective

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

POUR EASTSIDE
NEIGHBORHOOD ALLIANCE

Marcus Deloney

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Date

Patchwork Public Art Collective – Service juridique

1420 Washington Blvd, Detroit, MI 48226, États-Unis
commissions@patchworkpublicart.com · +1 313 555 0129 ·
patchworkpublicart.com
Patchwork Public Art Collective LLC · EIN 38-2947103